

Session 2015

CAPES : CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES – ITALIEN

ÉPREUVE ORALE N° 2

Thématique du programme étudiée : L'art de vivre ensemble

I) Première partie de l'épreuve : Document de compréhension

- <co_laicità.mp4>: *Liberi di non credere*, intervento di Margherita Hack, Unione degli Atei e Agnostici Razionalisti, Roma, 19/09/2009 Vidéo (Durée: 2.50 min.)

<https://www.youtube.com/watch?v=o7zgDUW6N1U>

CONSIGNES

1) Vous ferez, *en italien*, un exposé qui montrera votre compréhension du document, et vous analyserez son intérêt culturel et linguistique dans une visée pédagogique.

II) Seconde partie de l'épreuve :**1) Productions orale et écrite d'élèves lors de l'étude d'une séquence intitulée « La laicità per vivere bene insieme » :**

a) Production orale : fichier audio nommé < pe_alexis_chiara.mp3 > (Durée: 1.30 min.).

b) Production écrite : copie d'élève (ci-dessous reproduction dactylographiée à l'identique) :

A scuola, abbiamo parlato della laicità a scuola dopo gli attentati islamistici di Charlie Hebdo.

Prima io penso che la laicità a scuola sia molto importante perché come questo possiamo non parlare di religione o possiamo parlare di religione ma rispettando gli altri.

5 Però, penso che in Italia la situazione è differente perché abbiamo visto che nelle aule c'è un crocifisso che è un simbolo della religione cattolica.

Ma in Italia ci sono molti molti allievi stranieri che sono ebrei o musulmani o anche di religione cinese o valdese. Loro non sono cattolici. Nella costituzione italiana non è molto chiaro se l'Italia è un paese laico o no.

10 In Francia, nella carta della laicità, è vietato di mettere dei simboli di religione.

A parer mio, è meglio di "lasciare la religione a casa" perché è della privacy.

2) La situation d'enseignement :

- **contexte de la production orale : classe de Seconde LV2 section européenne avec DNL Histoire et Géographie.** Les élèves avaient auparavant appris à exprimer leur opinion mais cette séquence ne s'inscrit pas dans une progression annuelle prévue. La séquence s'intitule : *La laicità per vivere bene insieme*. Cette production a lieu lors de la 3^{ème} séance. Elle vise à faire s'exprimer les élèves de façon plus ordonnée en réemployant le lexique vu lors des deux premières séances.

- **contexte d'enseignement :** La séquence a été organisée à la demande des élèves dans un contexte particulier. L'enregistrement a lieu une dizaine de jours après les attentats contre Charlie Hebdo, à Paris, donc fin janvier 2015. Le groupe-classe comprend 21 élèves dont 6 garçons et 15 filles. Il s'agit d'un groupe très actif à l'oral et particulièrement passionné par les événements de Paris. Un élève habituellement très actif refuse de s'exprimer.

- **Ces élèves fréquentent un Lycée d'Enseignement Général et Technologique** d'une banlieue résidentielle de province. Ce lycée accueille une section STD2A dont les élèves ont réagi vivement aux événements en faisant dans le lycée de nombreux dessins humoristiques sur les murs et les sols, dessins qui ont marqué tous les lycéens. Par ailleurs, des élèves de Terminale L ont réalisé un journal éphémère sur la liberté d'expression, distribué à tous les élèves du lycée.

- **Contexte de la production écrite :** Classe de Seconde LV2 section européenne avec DNL Histoire et Géographie. Il s'agit de la même séquence que pour la production orale. La production écrite a eu lieu en tâche finale, début février. L'objectif était pour l'enseignant d'enseigner aux élèves à argumenter en illustrant leurs propos par des exemples et en organisant leurs idées.

3) Documents concernant la séquence pédagogique :

a) Documents proposés à la classe :

- Document 1 : Aule di ieri e di oggi in Italia

1)



2)



1) http://lascuoladiunavolta.altervista.org/wp-content/uploads/2013/04/DPP_0049.jpg

2) <https://encryptedtbn3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRqf1NNVskkyS3n5bX2bJCq9rZE7r3Rtm2a7aF1Y-hvQikTPeZoaA>

Document 2 : L'Italia è un paese laico, non cristiano



Photogrammes extraits de :

<https://www.youtube.com/watch?v=-LLrmXKgh10>

11 janvier 2010

- Document 3: Lo statuto degli studenti e delle studentesse

Art.1

(Vita della comunità scolastica)

1. La scuola è luogo di formazione e di educazione mediante lo studio, l'acquisizione delle conoscenze e lo sviluppo della coscienza critica. [...]

5

4. La vita della comunità scolastica si basa sulla libertà di opinione ed espressione, sulla libertà religiosa, sul rispetto reciproco di tutte le persone che la compongono, quale che sia la loro età e condizione, nel ripudio di ogni barriera ideologica, sociale e culturale.

Art. 2

(Diritti)

10

1. Lo studente ha diritto ad una formazione culturale e professionale qualificata che rispetti e valorizzi, anche attraverso l'orientamento, l'identità di ciascuno e sia aperta alla pluralità delle idee. La scuola persegue la continuità dell'apprendimento e valorizza le inclinazioni personali degli studenti, anche attraverso un'adeguata informazione, la possibilità di formulare richieste e di sviluppare temi liberamente scelti. [...]

15 7. Gli studenti stranieri hanno diritto al rispetto della vita culturale e religiosa della comunità alla quale appartengono. La scuola promuove e favorisce iniziative volte alla accoglienza e alla tutela della loro lingua e cultura e alla realizzazione di attività interculturali. [...]

Art. 4

(Disciplina) [...]

20 4. In nessun caso può essere sanzionata, né direttamente né indirettamente, la libera espressione di opinioni correttamente manifestata e non lesiva dell'altrui personalità. [...]

Testo dello "Statuto degli studenti", approvato in via definitiva oggi dal Consiglio dei ministri. 29 maggio 1998

b) Déroulé de la séquence et mise en œuvre pédagogique :

Objectif socioculturel :	L'élève apprend comment la laïcité permet de bien vivre ensemble à l'école.
Objectif pragmatique :	L'élève sait exprimer son opinion de façon ordonnée et réfléchie.
Objectifs méthodologiques :	L'élève apprend à s'informer, à écouter, à reformuler.
Objectifs linguistiques :	<p>a) Lexique : vocabulaire de la différence sociale, des différentes religions, du terrorisme. Les mots de liaison pour acquiescer, pour s'opposer.</p> <p>b) Grammaire : le présent du subjonctif (révision)</p> <p>c) Syntaxe : l'expression de l'opinion.</p>
Pré-requis :	<p>Expression de l'opinion (secondo me, a parer mio)</p> <p>Expression de la peur, de l'angoisse et du fait divers policier (vu en octobre avec une BD de Dylan Dog)</p>
Tâche finale :	<p>Activité langagière : expression écrite.</p> <p>Consignes : Mostra come il principio di laicità è una protezione per la vita nella tua scuola. Illustra il tuo discorso con esempi tratti dai documenti studiati in classe o osservati nelle scuole francesi e italiane. Il tuo testo dovrà essere organizzato e coerente. (18 righe)</p>
Tâche intermédiaire :	<p>Expression orale en interaction :</p> <p>Interview: la sera del venerdì tragico, un/una giornalista ti intervista all'uscita del liceo. Gli/Le racconti quanto è successo a Parigi tra il 7 e il 9 gennaio 2015 e gli/le spieghi quali sentimenti hai provato allora.</p>
Séance 1 :	<p>Expression orale en interaction : séance non prévue mais dictée par les événements et effectuée à la demande des élèves. Libération de la parole après les attentats de janvier 2015 à Paris. Introduction du thème de la laïcité.</p>
Séance 2 :	<p>Expression orale en interaction : comparaison des deux images du document 1. La laïcité dans l'école italienne et dans l'école française (<i>Charte de la laïcité</i>).</p>
Séance 3 :	<p>Expression orale en interaction : tâche intermédiaire (entraînement).</p>
Séance 4 :	<p>Compréhension de l'écrit : (document 2) <i>L'Italia è un paese laico, non cristiano</i>. Mise en relation avec le document 1.</p>
Séance 5 :	<p>Compréhension de l'écrit : document 3 : le vocabulaire des différences sociales et des droits des élèves quelles que soient leurs différences.</p>
Séance 6 :	<p>Expression orale en Interaction : débat en italien sur le thème « La laïcité ».</p>
Séance 7 :	<p>Expression écrite : tâche finale non évaluée, non notée.</p>

Document complémentaire : TEXTE INSTITUTIONNEL

Charte de la laïcité à l'École – 9 septembre 2013 (extraits)

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République

La République est laïque

1. La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2. La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État. [...]

L'École est laïque [...]

6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7. La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8. La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du **pluralisme des convictions**.

9. La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre. [...]

14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**. [...]

CONSIGNES :

Vous proposerez, *en français*, une évaluation des productions d'élèves et poserez un diagnostic (et non une notation). Pour ce faire, vous vous appuierez sur l'ensemble des documents complémentaires dans lesquels vous repérerez :

- l'adéquation des productions avec les objectifs fixés par le professeur pour cette séquence, la situation d'enseignement et enfin le contexte institutionnel ;

- les acquis des élèves d'un point de vue culturel, linguistique et pragmatique

Pour finir, après avoir identifié les besoins d'apprentissages complémentaires, vous proposerez des pistes de remédiation qui permettront à l'élève d'atteindre le palier requis par le CECRL.